

L'hon. M. MACKENZIE: Du 1er janvier 1935 au 15 février 1936. J'ai ici toute la liste.

Le très hon. M. BENNETT: Mais quand les huit furent-ils achetés?

L'hon. M. MACKENZIE: Les huit furent achetés le 7 février,—huit Avro Avians à moteurs Genet-Major, au coût de \$25,400.

Le très hon. M. BENNETT: Combien chacun?

L'hon. M. MACKENZIE: Ils reviendraient à environ \$3,300 chacun.

Le très hon. M. BENNETT: L'ancien gouverneement a refusé de les acheter.

L'hon. M. MACKENZIE: C'est possible, mais je tiens à dire à mon honorable ami (M. MacNeil) que ces avions furent absolument réclamés dans chaque cas par des clubs d'aviation légère avant d'être mis en usage, et l'information de mon honorable ami à l'effet qu'ils sont démodés est inexacte. Ils furent rééquipés, remis en état, puis examinés par les employés techniques du ministère et, dans chaque cas, déclarés être parfaitement au point pour les besoins de l'aviation. Lorsque mon honorable ami déclare que ces appareils ne sont pas convenables pour les fins d'entraînement, il va à l'encontre des faits. Je ne puis opposer son jugement ou le mien à celui des inspecteurs du département qui ont toutes les aptitudes voulues pour décider les questions de cette nature.

Mon honorable ami a également prétendu que l'aviation civile est sacrifiée à l'aviation militaire et il a mentionné l'allusion qu'a faite un autre honorable membre à une armée primitive et à une marine de fer-blanc. Puis-je faire observer que cela n'est pas de nature à améliorer notre situation au Canada que quel qu'un dénigre les efforts que tente la nation afin de pourvoir à la défense du pays. Certaines personnes en dehors de cette Chambre ont fait des commentaires de même nature dans différentes publications. Je crois que ces gens-là étaient animés d'intentions honorables et sincères et qu'ils tentaient de raccommorder les choses; cependant, le fait de ridiculiser l'insuffisance de nos forces équivaut à poignarder la nation canadienne dans le dos. Aussi longtemps que je dirigerai les affaires de ce ministère, je ferai de mon mieux pour sauvegarder la dignité du département, et défendre le personnel des trois grands services qui le composent; je ferai tous les efforts possibles, avec le concours de mes collègues du cabinet, afin que le ministère de la Défense nationale du Canada soit traité d'une façon convenable au cours des quatre prochaines années. Je prendrai des mesures pour que notre marine et notre service d'aviation aient la chance de

se mettre sur un bon pied; je verrai aussi à ce que le personnel de notre milice et de nos forces permanentes reçoive un appui raisonnable. Je regrette beaucoup que mon honorable ami juge à propos de ridiculiser constamment l'insuffisance de l'aviation militaire au Canada. Nous avons d'excellents aviateurs dans notre corps d'aviation militaire. Nous avons, au pays, des aviateurs qui ne le cèdent à personne dans le monde entier. Au cours de la Grande Guerre, ainsi que mon honorable ami le sait fort bien, les enfants du Canada ont tracé la voie au monde entier sur les champs de bataille. Nos soldats ont inscrit le nom du Canada en lettres immortelles sur la façade de l'univers et, à cette heure, un petit nombre de ces braves consacrent encore leur temps, leurs connaissances et leur esprit d'initiative à édifier un service d'aviation qui fait honneur au Canada. De sorte que, peu importe les opinions personnelles que nous puissions avoir, nous devrions appuyer ce travail au meilleur de notre habileté. Il n'y a rien qui sente le militarisme en tout cela. Nous essayons d'édifier, non pas de démolir, des divisions d'aviation ainsi que les services naval et militaires, non pas pour attaquer les autres, mais pour constituer des moyens de défense raisonnables si jamais, par malheur, la nécessité surgissait pour nous de le faire. Il m'appartient de nier l'allégation qu'a faite mon honorable ami, à savoir que nous sacrifions l'aviation civile. Pour la première fois depuis six ou sept ans, nous avons augmenté sensiblement le chiffre du crédit destiné à l'aviation civile. Nous avons la conviction que nous exécutons un programme progressif visant au développement de l'aviation civile et non pas la sacrifiant au bénéfice de l'aviation militaire. Je suis surpris que mon honorable ami, pour lequel j'ai beaucoup de respect, se livre constamment à ces attaques contre les forces défensives du Canada; de fait, je puis lui faire observer que tous les membres du cabinet sont aussi profondément et sincèrement attachés que lui aux méthodes de réforme sociale et à l'avancement de la masse du peuple. Cependant, d'autre part, le présent régime a assumé la responsabilité de voir à la défense du Canada et tant que je serai à la tête de ce département, je lutterai pour le développement et le maintien de forces défensives convenables dans le Dominion du Canada.

M. le PRESIDENT: Le crédit est-il adopté?

M. MacNEIL: Non.

M. COLDWELL: Le ministre a oublié d'expliquer un point, dans la dépense qu'il a faite de son ministère. J'ai sous la main un exemplaire du *Canadian Aviation*, numéro de